



NATIONAL CAPITAL COMMISSION
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL POUR LES SIX MOIS

CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022

Canada



TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|----|
| Rapport de gestion et analyse..... | 3 |
| A. Analyse des résultats d'une année à l'autre..... | 3 |
| B. Analyse budgétaire..... | 3 |
| C. Utilisation des crédits parlementaires..... | 5 |
| D. Dépenses d'immobilisations corporelles..... | 6 |
| E. Sommaire de l'état de la situation financière..... | 6 |
| F. Risques et stratégies d'atténuation..... | 7 |
| G. Principaux changements relatifs aux activités, au personnel et aux programmes..... | 8 |
| Déclaration de responsabilité de la direction..... | 9 |
| État de la situation financière..... | 10 |
| État des résultats et de l'excédent accumulé..... | 11 |
| État de la variation des actifs financiers nets..... | 12 |
| État des flux de trésorerie..... | 13 |
| Notes afférentes aux états financiers trimestriels..... | 14 |

RAPPORT DE GESTION ET ANALYSE POUR LES SIX MOIS CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022

Les résultats financiers pour la période de six mois clos le 30 septembre 2022 ont résulté en un surplus de 59,8 M\$. Ce surplus s'explique principalement par un excédent en immobilisations de 58,4 M\$ surtout en raison d'un gain sur cession de 28,3 M\$ pour la disposition d'une propriété aux plaines LeBreton en avril 2022, ainsi que par une différence temporelle entre les crédits parlementaires pour les immobilisations perçus et la dépense d'amortissement des immobilisations corporelles de 28,7 M\$. De plus, la CCN a reçu 0,7 M\$ pour un règlement lié aux clauses restrictives de la transaction Alta Vista.

A. Analyse des résultats d'une année à l'autre

Les revenus ont augmenté de 19,0 M\$, ou 56,6 %, comparativement à la même période l'an dernier, principalement en raison des éléments suivants :

- L'augmentation du gain sur cession de 17,7 M\$, ou 166,1 % pour atteindre 28,3 M\$;
- L'augmentation des revenus d'intérêts de 2,9 M\$, ou 316,3 % pour atteindre 3,8 M\$;
- L'augmentation des recouvrements de 0,1 M\$, ou 4,0 % pour atteindre 2,6 M\$.

Partiellement contrebalancé par:

- La diminution des opérations de location de 0,2 M\$, ou 1,3 % pour atteindre 13,5 M\$;
- La diminution des frais d'accès aux usagers de 0,1 M\$, ou 3,0 % pour atteindre 2,0 M\$;
- La diminution des autres revenus de 1,4 M\$, ou 36,2 % pour atteindre 2,5 M\$.

Les charges d'exploitation ont augmenté de 3,0 M\$, ou 4,5 %, comparativement à la même période l'an dernier. Les résultats par programmes sont les suivants :

- L'intendance et protection a augmenté de 2,6 M\$, ou 5,3 %, pour atteindre 51,9 M\$;
- Les services internes ont augmenté de 0,4 M\$, ou 2,4 %, pour atteindre 15,9 M\$.
- La planification à long terme est demeurée stable à 2,6 M\$.

Le financement provenant du gouvernement du Canada par l'entremise des crédits parlementaires a diminué de 0,4 M\$ comparativement à la même période l'an dernier, s'établissant à 77,6 M\$. Les résultats par les principales catégories de crédits parlementaires sont comme suit :

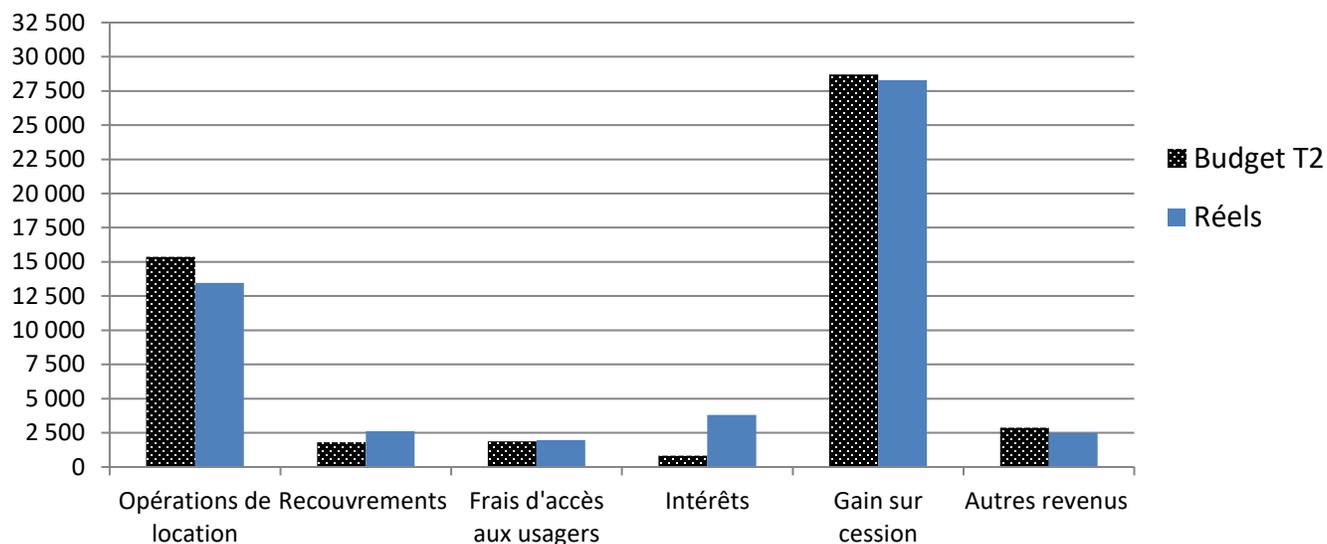
- Les crédits pour les charges d'exploitation ont augmenté de 2,4 M\$, ou 6,7 %, pour atteindre 37,9 M\$;
- Les crédits pour les immobilisations corporelles ont diminué de 2,8 M\$, ou 6,7 %, pour atteindre 39,6 M\$.

B. Analyse budgétaire

Le budget des revenus pour l'exercice 2022-2023 comprend des éléments non-récurrents tels que les gains sur cession, les contributions et recouvrements liés au projet du parc riverain de la berge sud, aux initiatives des ponts interprovinciaux et aux commémorations, avec 32,0 M\$ comptabilisés à la fin du deuxième trimestre, soit 65,9 % du budget annuel. Les revenus récurrents totalisent 20,6 M\$ ou 52,6 % du budget annuel au 30 septembre 2022.

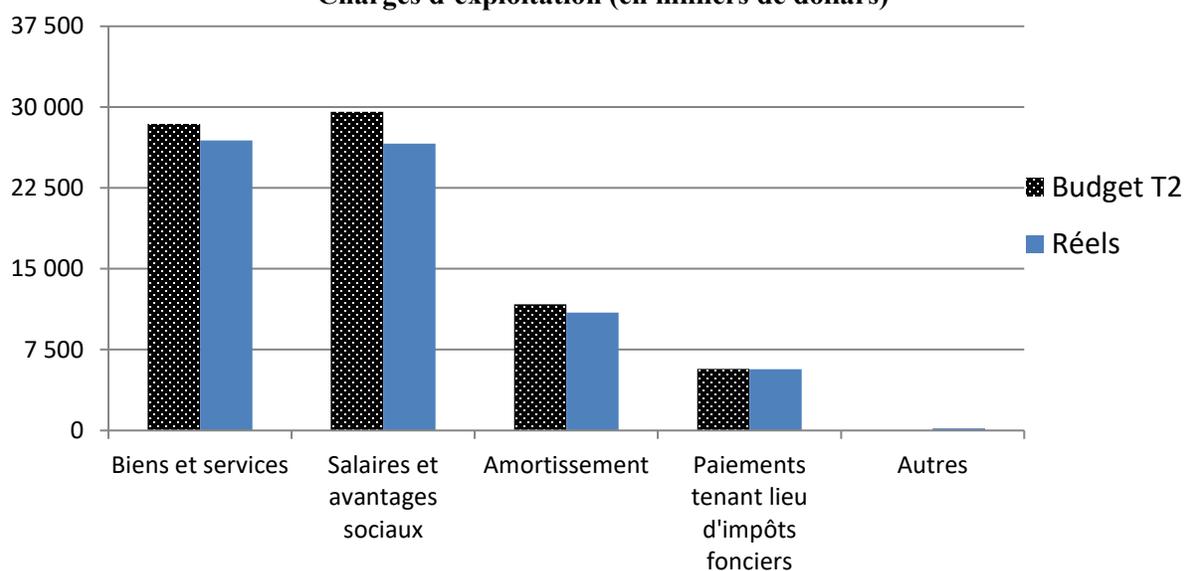
Le graphique suivant fournit les détails des revenus cumulatifs de 52,6 M\$ en date du deuxième trimestre comparativement au budget de 51,5 M\$. Les opérations de location, les gains sur cession, les frais d'accès aux usagers et les autres revenus sont inférieurs au budget, tandis que les revenus d'intérêts et les recouvrements sont au-delà du budget.

Revenus par type (en milliers de dollars)



Le tableau suivant fournit les détails des charges d'exploitation cumulatives de 70,3 M\$ en date du deuxième trimestre comparativement au budget de 75,4 M\$. L'écart favorable est principalement attribuable à un surplus de 1,6 M\$ en biens et services, aux épargnes salariales de 3,0 M\$ réalisées à ce jour en raison de postes vacants et à un surplus de 0,8 M\$ de l'amortissement.

Charges d'exploitation (en milliers de dollars)



C. Utilisation des crédits parlementaires

La CCN tire son financement de différentes sources: les crédits parlementaires, les opérations de location et servitudes, les frais d'accès aux usagers, les recouvrements de coûts, les revenus d'investissements, les gains sur la cession d'immobilisation corporelle et les autres revenus. La CCN prélève ses crédits parlementaires en fonction de la prévision des dépenses telle que fournie au ministre des Services Publics et de l'Approvisionnement Canada. Puisque les dépenses ne sont pas liées à une source de financement, l'appariement direct des crédits reçus et à recevoir et son utilisation spécifique n'est pas pertinente.

La CCN a comptabilisé 77,6 M\$, ou 39,8 % de son financement annuel en appropriations prévu pour la période terminée le 30 septembre 2022. Les prélèvements de crédits parlementaires sont fondés sur les dépenses prévues. Le tableau ci-bas démontre la prévision des crédits parlementaires par vote.

Les crédits parlementaires de la CCN par vote (milliers de dollars)

| Vote | Budget annuel | Crédits parlementaires reconnus | % Reconnus | Budget supplémentaire des dépenses | Prévision d'ici mars 2023 |
|--|----------------|---------------------------------|--------------|------------------------------------|---------------------------|
| Crédits pour les charges d'exploitation | 83 720 | 37 938 | 45.3% | - | 37 937 |
| Budget supplémentaire des dépenses | - | - | - | 5 459 | 5 459 |
| <i>sous-total</i> | 83 720 | 37 938 | 45.3% | 5 459 | 43 396 |
| Crédits pour les immobilisations corporelles | 111 341 | 39 170 | 35.2% | - | 38 706 |
| Budget supplémentaire des dépenses | - | - | - | 33 000 | 33 000 |
| Appropriations différées | - | 465 | - | - | - |
| <i>sous-total</i> | 111 341 | 39 635 | 35.6% | 33 000 | 71 706 |
| Total | 195 061 | 77 573 | 39.8% | 38 459 | 115 102 |

Des détails additionnels concernant les crédits parlementaires se trouvent dans les états financiers trimestriels de la CCN au 30 septembre 2022 (note 8).

D. Dépenses d'immobilisations corporelles

Les investissements selon les principales catégories de dépenses d'immobilisations corporelles sont les suivants :

| Pour les six mois clos le 30 septembre 2022 (en milliers de dollars) | Réel |
|---|----------------|
| Routes et ponts Réfection du pont Champlain | 883 |
| Propriétés historiques Résidences officielles | 1 618 |
| Propriétés locatives | 666 |
| Mise en valeur de propriétés Réaménagement des plaines LeBreton | 1 265 |
| Actifs verts Réaménagement de la pointe Nepean; animation des berges, Pavillon de la rivière de la capitale nationale; aménagement du parc riverain de la berge sud | 12 120 |
| Autres projets Frais de gestion de projets, installations récréatives | 5 057 |
| Équipement | 50 |
| Acquisitions de biens immobiliers Provenant des fonds ségrégués du fonds d'acquisition et d'aliénation | 732 |
| Total réels 2022-2023 T.2 | 22 391 |
| Total réels 2021-2022 T.2 | 43 643 |
| Variance | 21 252 |
| Budget 2022-2023 | 185 381 |
| % atteint | 12% |
| % Engagements | 47% |

E. Sommaire de l'état de la situation financière

Les actifs financiers totaux s'élevaient à 348,2 M\$ au 30 septembre 2022, soit une augmentation de 49,0 M\$ ou 16,4 % par rapport à 299,2 M\$ au 31 mars 2022, principalement en raison d'une augmentation de 60,6 M\$ des investissements et de 19,3 M\$ de la trésorerie et équivalents de trésorerie, en partie contrebalancé par une réduction des créances de 29,3 M\$ principalement en raison des crédits parlementaires comptabilisés à la fin d'année et reçus lors du premier trimestre.

Les passifs s'établissaient à 218,9 M\$ au 30 septembre 2022, soit une augmentation de 1,9 M\$ ou 0,9 % par rapport à 217,0 M\$ au 31 mars 2022.

Les actifs non financiers se chiffraient à 786,8 M\$ au 30 septembre 2022, une augmentation de 12,7 M\$ ou 1,6 % par rapport à 774,0 M\$ au 31 mars 2022, reflétant principalement des augmentations des immobilisations corporelles nettes de l'amortissement en raison de l'avancement des projets en immobilisations financés par le Budget 2020.

F. Risques et stratégies d'atténuation

La CCN identifie, gère et atténue les risques auxquels elle est exposée en adoptant un cadre intégré de gestion, qu'elle applique à la prise de décisions stratégiques, à la planification opérationnelle et à la gestion de projets. La gestion des risques d'entreprise s'intègre au cycle de planification et de reddition de comptes de la CCN par le truchement d'un exercice visant à établir son profil de risque. Cet exercice aide la société d'État à identifier ses principaux risques d'entreprise ainsi que les mesures d'atténuation correspondantes pour la période de planification. Ces risques d'entreprise sont suivis de près tout au long de l'exercice, et il est rendu compte au conseil d'administration, tous les trimestres, des tendances en la matière et de l'efficacité des mesures d'atténuation.

La CCN cherche constamment à améliorer son cadre de gestion des risques et à mettre à profit une information plus complète sur les risques pour prendre des décisions. Elle peut ainsi prendre des mesures adéquates pour mettre en œuvre les stratégies d'atténuation nécessaires et conserver sa résilience.

Pour la période de planification de 2022-2023 à 2026-2027, la CCN a identifié trois grands risques d'entreprise, soit la capacité, la sûreté et la sécurité; et la modernisation des pouvoirs.

Capacité

Les risques liés à la capacité concernent l'aptitude de la CCN à maintenir des ressources financières et humaines adéquates pour être résiliente dans un milieu opérationnel changeant; mener ses activités efficacement; et gérer ses biens adéquatement.

Pour atténuer ces risques, la CCN poursuit sa collaboration avec ses partenaires gouvernementaux dans le but de trouver des solutions de financement durables et à long terme pour que ses propriétés demeurent sûres, résilientes et agréables pour les générations actuelles et futures dans la région de la capitale nationale. En outre, elle continue de chercher des gains d'efficacité et d'envisager des mesures de limitation des coûts, notamment au moyen de l'examen systémique de l'affectation des ressources et de la réaffectation des fonds disponibles aux priorités organisationnelles, afin de relever les défis liés à ses crédits de fonctionnement.

En ce qui concerne la capacité en ressources humaines, la CCN compte attirer les talents et de les retenir en promouvant un milieu de travail attrayant, diversifié et inclusif.

Sécurité

Les risques liés à la sécurité concernent la détérioration des actifs de la CCN en raison du report de leur entretien ou de l'insuffisance des fonds pour appuyer la détermination des priorités en matière d'entretien et de rénovation, une situation qui pourrait créer des problèmes de santé et de sécurité. Ce risque a également été mentionné dans le rapport d'examen spécial de 2017 du BVG. Au cours de l'exercice 2021-2022, les mesures d'atténuation à cet égard ont compris l'achèvement des travaux visant les actifs qui devaient absolument être réparés afin qu'ils soient de nouveau en « bon » état, compte tenu des crédits parlementaires reçus en mai 2020. Au cours des deux premières années de mise en œuvre des priorités, la CCN a financé des projets de remise en état pour plus d'une centaine de ses actifs. Précisons toutefois que les crédits additionnels n'ont servi à financer aucun projet de restauration du portefeuille des résidences officielles. Par conséquent, ces résidences continuent de se détériorer à un rythme inacceptable.

Parmi les autres mesures d'atténuation de cette catégorie, citons la mise en œuvre continue d'un programme pluriannuel d'inspection par étapes de l'état des actifs, et l'amélioration de la collecte et de la gestion des données sur l'état de ces actifs. La CCN a de plus commencé à s'attaquer aux impacts du climat sur ses propriétés et à la détermination en temps voulu de ses besoins et interventions futurs en la matière.

Ces mesures appuient plus avant l'intégration cohérente de la planification, de l'affectation des ressources et de la réalisation des projets du portefeuille. La CCN pourra ainsi gérer efficacement le risque que ses actifs se détériorent, et

veiller à ce que les terrains et autres actifs du gouvernement fédéral satisfassent aux besoins de la population et reflètent, en les respectant, l'importance, l'environnement naturel et le patrimoine de la capitale nationale.

G. Principaux changements relatifs aux activités, au personnel et aux programmes

En mai 2020, la CCN a accueilli favorablement l'allocation de crédits supplémentaire destiné à répondre aux besoins urgents en matière de santé et de sécurité des actifs de la CCN. L'année financière 2022-2023 est la troisième année de ce programme triennal de 173,6 millions de dollars. Avec cet investissement, la CCN poursuivra le travail commencé grâce au financement du budget de 2018 pour combler le déficit d'entretien différé de la société.

Au cours du deuxième trimestre 2022-2023, la CCN a annoncé la nomination d'un nouveau Vice-président, Services généraux et Chef des services financiers.

Aucun autre changement important concernant les opérations, le personnel ou les programmes de la CCN n'est survenu au cours des six mois clos le 30 septembre 2022.

États financiers non audités

Pour les six mois clos le 30 septembre 2022

Déclaration de responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Directive du Conseil du Trésor du Canada sur les normes comptables : GC 5200 Rapports financiers trimestriels des sociétés d'États, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.

Le premier dirigeant,

La Vice-présidente, Services généraux et
Chef des services financiers,



Tobi Nussbaum

Tania Kingsberry, CPA, CA

Ottawa, Canada
Le 25 novembre 2022

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE (NON AUDITÉ)
(en milliers de dollars)

30 septembre 2022 31 mars 2022

ACTIFS FINANCIERS

| | | |
|---|----------------|----------------|
| Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 3) | 228 543 | 209 204 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie affectés (note 4) | 6 019 | 5 964 |
| Créances | 13 282 | 42 556 |
| Placements (note 3) | 100 326 | 39 701 |
| Actifs destinés à la vente | - | 1 744 |
| | 348 170 | 299 169 |

PASSIFS

| | | |
|---|----------------|----------------|
| Créditeurs et charges à payer | 27 208 | 21 328 |
| Train léger sur rail (note 4) | 2 212 | 2 195 |
| Provision pour assainissement environnemental | 74 667 | 74 003 |
| Revenus reportés (note 5) | 92 708 | 96 073 |
| Avantages sociaux futurs | 10 434 | 10 898 |
| Autres passifs | 11 625 | 12 464 |
| | 218 854 | 216 961 |

ACTIFS FINANCIERS NETS

129 316 82 208

ACTIFS NON FINANCIERS

| | | |
|--------------------------------------|----------------|----------------|
| Immobilisations corporelles (note 6) | 778 968 | 767 608 |
| Frais payés d'avance | 3 574 | 2 194 |
| Autres actifs non financiers | 4 220 | 4 220 |
| | 786 762 | 774 022 |

EXCÉDENT ACCUMULÉ

916 078 856 230

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le conseil d'administration

Le président du conseil d'administration,

La présidente du Comité d'audit,



Marc Seaman



Tanya Gracie

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ (NON AUDITÉ)
 Pour les six mois clos le 30 septembre (en milliers de dollars)

| | 2022-2023 | Trois mois clos le | | Six mois clos le | |
|--|------------------|--------------------|-----------------|------------------|-----------------|
| | Budget annuel | 30 septembre | | 30 septembre | |
| | (note 2) | Réel | Réel | Réel | Réel |
| REVENUS | | | | | |
| Opérations de location et servitudes | 30 720 | 6 942 | 7 163 | 13 464 | 13 640 |
| Recouvrements | 3 633 | 1 281 | 1 720 | 2 613 | 2 513 |
| Frais d'accès aux usagers | 3 755 | 1 269 | 1 433 | 1 965 | 2 024 |
| Intérêts | 1 668 | 2 338 | 427 | 3 797 | 912 |
| Gain sur la cession d'actifs destinés à la vente | 28 700 | - | - | 28 256 | - |
| Gain sur la cession d'immobilisations corporelles | - | - | 10 633 | 39 | 10 633 |
| Autres revenus | 19 249 | 1 287 | 1 930 | 2 478 | 3 883 |
| | 87 725 | 13 117 | 23 306 | 52 612 | 33 605 |
| CHARGES (note 7) | | | | | |
| Planification à long terme | 9 258 | 1 343 | 1 405 | 2 568 | 2 547 |
| Intendance et protection | 104 431 | 26 875 | 25 258 | 51 882 | 49 250 |
| Services internes | 37 151 | 8 061 | 7 437 | 15 887 | 15 517 |
| | 150 840 | 36 279 | 34 100 | 70 337 | 67 314 |
| Déficit avant le financement du gouvernement du Canada | (63 115) | (23 162) | (10 794) | (17 725) | (33 709) |
| Financement du gouvernement du Canada | | | | | |
| Crédits parlementaires pour les charges d'exploitation (note 8) | 83 720 | 18 969 | 17 801 | 37 938 | 35 560 |
| Crédits parlementaires pour les immobilisations corporelles (note 8) | 111 341 | 19 560 | 21 237 | 39 635 | 42 473 |
| | 195 061 | 38 529 | 39 038 | 77 573 | 78 033 |
| Excédent de la période | 131 946 | 15 367 | 28 244 | 59 848 | 44 324 |
| Excédent accumulé au début de la période | 873 428 | 900 711 | 787 232 | 856 230 | 771 152 |
| Excédent accumulé à la fin de la période | 1 005 374 | 916 078 | 815 476 | 916 078 | 815 476 |

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (NON AUDITÉ)

Pour les six mois clos le 30 septembre (en milliers de dollars)

| | 2022-2023 Budget annuel (note 2) | 2022 Réel | 2021 Réel |
|--|--|-----------------|-----------------|
| Excédent de la période | 131 946 | 59 848 | 44 324 |
| Acquisition et amélioration d'immobilisations corporelles (note 6) | (181 791) | (22 391) | (45 752) |
| Amortissement des immobilisations corporelles (note 6) | 23 418 | 10 932 | 10 558 |
| Gain sur la cession d'immobilisations corporelles | (28 700) | (39) | (10 633) |
| Perte sur la cession d'immobilisations corporelles | - | 190 | 91 |
| Produits de la cession d'immobilisations corporelles | 30 000 | 39 | 19 900 |
| Perte réalisée suite à une opération de cession-bail | - | (91) | (91) |
| | (157 073) | (11 360) | (25 927) |
| Variation des frais payés d'avance | - | (1 380) | (1 451) |
| Variation des autres actifs non financiers | 135 | - | 89 |
| | 135 | (1 380) | (1 362) |
| Augmentation (Diminution) des actifs financiers nets | (24 992) | 47 108 | 17 035 |
| Actifs financiers nets au début de la période | 72 710 | 82 208 | 41 942 |
| Actifs financiers nets à la fin de la période | 47 718 | 129 316 | 58 977 |

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE (NON AUDITÉ)
 Pour les six mois clos le 30 septembre (en milliers de dollars)

| | 2022 | 2021 |
|---|-----------------|-----------------|
| ACTIVITÉS D'EXPLOITATION | | |
| Rentrées de fonds provenant des crédits parlementaires | | |
| pour les charges d'exploitation | 39 220 | 41 691 |
| Rentrées de fonds provenant des opérations de location et servitudes | 11 646 | 13 742 |
| Rentrées de fonds provenant des autres activités | 3 011 | 5 853 |
| Paiements aux fournisseurs | (34 671) | (31 577) |
| Paiements aux employés | (27 822) | (25 646) |
| Intérêts reçus | 2 711 | 1 083 |
| Déboursés relatifs à la gestion et à l'assainissement de sites | (174) | (102) |
| Produits de la cession d'actifs destinés à la vente | 30 000 | - |
| Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation | 23 921 | 5 044 |
| ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS | | |
| Rentrées de fonds provenant des crédits parlementaires pour | | |
| les immobilisations corporelles | 71 171 | 42 473 |
| Acquisition et amélioration d'immobilisations corporelles | (13 955) | (39 867) |
| Produits de la cession d'immobilisations corporelles | 39 | 19 900 |
| Déboursés pour l'assainissement environnemental | (1 068) | (454) |
| Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement en immobilisations | 56 187 | 22 052 |
| ACTIVITÉS DE PLACEMENT | | |
| Rentrées de fonds pour le Fonds "Chambers Building" | 38 | 9 |
| Acquisition de placements | (61 019) | (30 341) |
| Encaissement de placements | 267 | 491 |
| Flux de trésorerie affectés aux activités de placement | (60 714) | (29 841) |
| Augmentation (Diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie | 19 394 | (2 745) |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période | 215 168 | 192 143 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période | 234 562 | 189 398 |
| Représentés par : | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 228 543 | 184 526 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie affectés | 6 019 | 4 872 |
| | 234 562 | 189 398 |

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS (NON AUDITÉES)

Pour les six mois clos le 30 septembre 2022 (en milliers de dollars, sauf indication contraire)

1. Pouvoirs et objectifs

La Commission de la capitale nationale (CCN) a été constituée en 1959 en vertu de la *Loi sur la capitale nationale* (1958) comme une société d'État mandataire sans capital-actions nommée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et n'est pas assujettie à la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Sa mission, telle qu'elle a été modifiée dans la *Loi sur la capitale nationale* (2013), est d'établir des plans d'aménagement, de conservation et d'embellissement de la région de la capitale nationale et de concourir à la réalisation de ces trois buts, afin de doter le siège du gouvernement du Canada d'un cachet et d'un caractère dignes de son importance nationale.

La CCN est aussi chargée de la gestion et de l'entretien des immobilisations corporelles des résidences officielles situées dans la région de la capitale nationale. Elle a constitué le Fonds Canadiana afin d'encourager la population canadienne à participer à la mise en valeur des aires publiques des résidences officielles grâce à des dons publics de meubles, de peintures et d'objets d'art ou de sommes destinées aux acquisitions. Les pièces choisies doivent refléter le patrimoine et les traditions artistiques du Canada, être associées à des événements historiques ou s'intégrer au style architectural d'une résidence.

En 2015, la société a reçu une instruction (C.P. 2015-1106) en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* pour harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques du Conseil du Trésor. La CCN a satisfait aux exigences de la directive depuis 2015-2016.

2. Conventions comptables importantes

MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers sont préparés selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP) définies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP).

Ces états financiers trimestriels doivent être lus parallèlement aux états financiers annuels en date du 31 mars 2022 qui détaillent les normes comptables applicables.

Les méthodes comptables et les modalités de calcul adoptées dans les états financiers trimestriels sont identiques à celles utilisées dans les états financiers annuels les plus récents.

Incertitude relative à la mesure

La préparation d'états financiers conformément aux NCSP exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les valeurs présentées au titre d'actifs financiers, de passifs et d'actifs non financiers en date de clôture ainsi que sur les montants présentés au titre de revenus et charges de l'exercice. La durée de vie utile prévue des immobilisations corporelles, la provision pour assainissement environnemental, les avantages sociaux futurs, la réduction de valeur des immobilisations corporelles et la comptabilisation des passifs éventuels sont les éléments les plus importants pour lesquels des estimations ont été faites. Les résultats réels peuvent différer de façon significative des estimations de la direction.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS (NON AUDITÉES)

Pour les six mois clos le 30 septembre 2022 (en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Données budgétaires

Les données budgétaires pour 2022-2023, présentées dans le *Plan d'entreprise 2022-2023 à 2026-2027*, sont incluses à l'état des résultats et de l'excédent accumulé ainsi qu'à l'état de la variation des actifs financiers nets.

3. Trésorerie et équivalents de trésorerie et placements

A. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Au 30 septembre 2022, la trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent 228,5 millions de dollars (209,2 millions au 31 mars 2022) d'encaisse, investis à un taux d'intérêt moyen pondéré de 2,3 % (0,8 % au 31 mars 2022).

B. PLACEMENTS

Au 30 septembre 2022, les placements de portefeuille à court terme incluent des certificats de placement garanti totalisant 70,0 millions de dollars (aucun au 31 mars 2022) à un taux d'intérêt effectif moyen pondéré de 1,8 %.

Au 30 septembre 2022, les placements de portefeuille à long terme incluent des titres de gouvernements provinciaux et un certificat de placement garanti totalisant 30,3 millions de dollars (39,7 millions au 31 mars 2022) investis à un taux d'intérêt effectif moyen pondéré de 3,1 % (1,3% au 31 mars 2022).

| | 30 septembre 2022 | | 31 mars 2022 | |
|---------------------------------|-------------------|-----------------|---------------|-----------------|
| | Coût amorti | Cours du marché | Coût amorti | Cours du marché |
| Gouvernements provinciaux | 10 326 | 9 714 | 9 701 | 9 454 |
| Certificat de placement garanti | 90 000 | 90 000 | 30 000 | 30 000 |
| | 100 326 | 99 714 | 39 701 | 39 454 |

C. FONDS INSCRITS À DES COMPTES SPÉCIAUX

Au 30 septembre 2022, parmi la trésorerie et les équivalents de trésorerie, 220,9 millions de dollars (144,7 millions au 31 mars 2022) étaient inscrits à des comptes spéciaux dont l'utilisation est désignée à l'interne et réservée à un usage particulier.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS (NON AUDITÉES)

Pour les six mois clos le 30 septembre 2022 (en milliers de dollars, sauf indication contraire)

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie affectés

| | 31 mars 2022 | Intérêts 2022-2023 | 30 septembre 2022 |
|---------------------------------|--------------|-----------------------|-------------------|
| TLR Phase 1 - Dépôt de garantie | 185 | 2 | 187 |
| TLR Phase 1 - Dépôt d'exécution | 1 386 | 15 | 1 401 |
| | 1 571 | 17 | 1 588 |
| Fonds « Chambers Building » | 4 393 | 38 | 4 431 |
| Total | 5 964 | 55 | 6 019 |

A. Train léger sur rail (TLR)

La Ville d'Ottawa (la Ville) a entrepris un important projet pour remplacer le réseau actuel de service rapide par autobus par un système de train léger sur rail. Ce système continue de toucher plusieurs propriétés de la CCN, sous réserve de modifications à la suite de la mise au point définitive du tracé.

Le tableau ci-dessus présente les soldes pour les deux projets du TLR ainsi que les intérêts gagnés durant la période.

Le poste de passifs « Train léger sur rail » qui représente les phases 1 et 2 du projet TLR totalise 2,2 millions de dollars (2,2 millions au 31 mars 2022).

B. Fonds « Chambers Building »

Tel qu'indiqué dans le bail foncier du 40, rue Elgin (l'édifice Chambers), le locataire doit contribuer un montant annuel à la CCN dont l'objectif est de financer l'apport d'améliorations futures à cet immeuble. Les exigences de financement ont débuté le 31 octobre 2018 et se poursuivront chaque année jusqu'à la fin du bail en 2056. Ces fonds sont administrés par la CCN. Un passif connexe est comptabilisé et inclus au poste « Autres passifs ».

5. Revenus reportés

Les revenus reportés sont composés des éléments suivants :

| | 30 septembre 2022 | 31 mars 2022 |
|---|-------------------|---------------|
| Revenus de location reportés | 9 639 | 9 914 |
| Revenus de servitude et permission d'occuper reportés | 19 586 | 20 037 |
| Autres revenus reportés | 63 483 | 66 122 |
| | 92 708 | 96 073 |

Les revenus de location reportés correspondent principalement à la valeur actualisée du montant minimal des revenus de location futurs exigibles que la CCN a perçus en vertu de quatre différents baux de location de terrains. La valeur actualisée pour les contrats

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS (NON AUDITÉES)

Pour les six mois clos le 30 septembre 2022 (en milliers de dollars, sauf indication contraire)

en cours a été établie en utilisant des taux d'actualisation de 4,0%, 4,27%, 6,01% et 6,5%. Ces revenus de location reportés seront constatés aux résultats sur la durée des baux qui comportent différentes dates d'échéance, et ce, jusqu'en 2075. Durant la période, des revenus de location reportés de 0,2 million de dollars (0,2 million au 30 septembre 2021) ont été constatés aux résultats.

Les revenus de servitude et permission d'occuper reportés correspondent principalement à des revenus de servitude de 9,1 millions de dollars (9,1 millions au 31 mars 2022) et des permissions d'occuper de 1,0 million de dollars (1,3 million au 31 mars 2022) provenant du TLR phase 1 et 2. Les revenus de permission d'occuper reportés seront constatés aux résultats sur une durée approximative de 5 ans alors que les revenus de servitude seront constatés sur une période de 99 ans. La majorité des autres revenus de servitude reportés seront constatés sur une période de 49 ans.

Les autres revenus correspondent principalement à une contribution de Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) de 31,5 millions de dollars (32,0 millions au 31 mars 2022) pour les travaux de rénovations du nouveau siège social de la CCN qui devraient être terminés d'ici 2026, une contribution de la Ville d'Ottawa de 20,6 millions de dollars (21,9 millions au 31 mars 2022) pour l'aménagement du parc riverain de la berge sud qui est constatée selon l'achèvement des travaux et devraient être terminés d'ici 2025, une contribution d'Anciens Combattants Canada de 4,3 millions de dollars (4,3 millions au 31 mars 2022) pour la construction d'une commémoration qui devrait être terminée d'ici 2025, ainsi qu'une contribution d'Affaires Mondiales Canada de 3,6 millions de dollars (3,6 millions au 31 mars 2022) pour la construction d'une commémoration qui devrait être terminée d'ici 2025.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS (NON AUDITÉES)

Pour les six mois clos le 30 septembre 2022 (en milliers de dollars, sauf indication contraire)

6. Immobilisations corporelles

| | COÛT | | | | AMORTISSEMENT CUMULÉ | | | | VALEUR COMPTABLE NETTE | |
|---|-------------------|---------------|------------------------------|--------------------|----------------------|-------------------------|------------------------------|--------------------|------------------------|----------------|
| | Solde d'ouverture | Acquisitions | Dispositions/ Ajustements | Solde de fermeture | Solde d'ouverture | Dépense d'amortissement | Dispositions/ Ajustements | Solde de fermeture | 30 septembre 2022 | 31 mars 2022 |
| Terrains ¹ | 345 515 | 1 532 | - | 347 047 | - | - | - | - | 347 047 | 345 515 |
| Immeubles et infrastructures ² | 938 984 | 20 814 | 188 | 959 610 | 524 432 | 9 796 | 89 | 534 139 | 425 471 | 414 552 |
| Améliorations locatives | 15 162 | - | - | 15 162 | 11 962 | 138 | - | 12 100 | 3 062 | 3 200 |
| Matériel ² | 23 854 | 45 | 44 | 23 855 | 19 513 | 998 | 44 | 20 467 | 3 388 | 4 341 |
| | 1 323 515 | 22 391 | 232 | 1 345 674 | 555 907 | 10 932 | 133 | 566 706 | 778 968 | 767 608 |

1. Le coût des terrains inclut 0,2 million de dollars (0,2 million au 31 mars 2022) d'expropriation foncière non réglée.

2. Le coût total des immeubles et infrastructures, et matériel inclut 55,3 millions de dollars (34,5 millions au 31 mars 2022) de travaux en cours. Une fois les travaux terminés, leur coût sera amorti selon leur durée de vie utile prévue.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS (NON AUDITÉES)

Pour les six mois clos le 30 septembre 2022 (en milliers de dollars, sauf indication contraire)

7. Charges par objet

Résumé des charges ventilées par objet :

| | 2022-2023 Budget annuel (note 2) | Trois mois clos le 30 septembre | | Six mois clos le 30 septembre | |
|--|--|------------------------------------|---------------|----------------------------------|---------------|
| | | 2022 Réal | 2021 Réal | 2022 Réal | 2021 Réal |
| Biens et services | 56 869 | 14 305 | 12 544 | 26 915 | 24 931 |
| Salaires et avantages sociaux | 59 142 | 13 360 | 12 581 | 26 620 | 25 257 |
| Amortissement | 23 418 | 5 488 | 5 285 | 10 932 | 10 558 |
| Paiements tenant lieu d'impôts fonciers | 11 411 | 2 987 | 3 645 | 5 680 | 6 477 |
| Perte sur la cession d'immobilisations corporelles | - | 139 | 45 | 190 | 91 |
| | 150 840 | 36 279 | 34 100 | 70 337 | 67 314 |

Pour la période close le 30 septembre 2022, les antiquités, les œuvres d'art et les monuments, acquis ou construits par la CCN, représentaient 0,3 million de dollars (0,5 million au 30 septembre 2021). Ceux-ci sont comptabilisés comme charges au poste « Biens et services ».

8. Crédits parlementaires

| | Trois mois clos le 30 septembre | | Six mois clos le 30 septembre | |
|--|------------------------------------|---------------|----------------------------------|---------------|
| | 2022 | 2021 | 2022 | 2021 |
| Crédits parlementaires pour les charges d'exploitation¹ | | | | |
| Montant reçu durant la période | 18 969 | 17 759 | 37 938 | 35 518 |
| Montant reçu durant l'exercice précédent | - | 42 | - | 42 |
| | 18 969 | 17 801 | 37 938 | 35 560 |
| Crédits parlementaires pour les immobilisations corporelles² | | | | |
| Montant reçu durant la période | 19 585 | 21 237 | 71 170 | 42 473 |
| Montant différé à la période suivant | (25) | - | (31 535) | - |
| | 19 560 | 21 237 | 39 635 | 42 473 |
| Crédits parlementaires approuvés et constatés au cours de la période | 38 529 | 39 038 | 77 573 | 78 033 |

1. En date du 30 septembre 2022 et 2021, les montants approuvés pour les exercices se terminant le 31 mars 2023 et 2022 totalisaient 77,4 millions et 73,5 millions de dollars respectivement.

2. En date du 30 septembre 2022 et 2021, les montants approuvés pour les exercices se terminant le 31 mars 2023 et 2022 totalisaient 78,3 millions et 84,9 millions de dollars respectivement.